

Conditions d'admission aux examens destinés à l'enseignement du Bridge :

1. Maître Assistant de Bridge

a) Calendrier : (cycle de 12 mois)

- Stage de formation de 3 jours décentralisés ou St Cloud en avril de l'année « n »
- Examen écrit de Maître Assistant à Lyon en novembre de l'année « n »
- si admis à l'écrit, examen oral de Maître Assistant à St Cloud en mars de l'année « n+1 »

b) Conditions d'admission à l'inscription à l'examen de Maître Assistant

- Être classé au minimum 2ème série Pique
- Être moniteur actif depuis au moins deux années
- Coût : 300€ dont 50€ d'acompte à joindre au dossier d'inscription

c) Structure de l'examen écrit de Maître Assistant : 4 heures 30 mn

- **1. Organisation, Éthique et Arbitrage (noté sur 20, durée 1 heure)**
 - Code International autorisé
 - Connaissance des points les plus marquants du code :
 - Information des élèves
 - Définition de l'esprit du code
 - Application du code
 - Éléments de base pour organiser un tournoi d'élèves
 - Principe d'éthique à inculquer aux élèves (comportement à la table) :
 - Hésitation - Appel à l'arbitre
 - Attitude générale à la table
- **2. Vérification des connaissances techniques (noté sur 60, durée 1 heure 30mn)**

Documents interdits

Le candidat maître-assistant doit avoir un niveau de bridge de 2ème série majeure. Il aura à répondre à des questions de ce niveau, à l'enchère et au jeu de la carte (système de référence : SEF)
- **3. Pédagogie (noté sur 80, durée 2 heures)**

Documents autorisés : SEF édition 2012

Le candidat devra rédiger un ou deux polycopiés de cours, enchères ou jeu de la carte, sur des sujets classiques adaptés à des élèves de niveau initiation, cycle élémentaire ou cycle supérieur.

d) Objectif de l'examen de Maître Assistant :

- Former les futurs maîtres-assistants à la pédagogie de l'apprentissage du Bridge auprès d'un public de niveau Perfectionnement.

e) Programme de l'examen de Maître Assistant :

Description approfondie des programmes de cours après l'initiation : le cycle élémentaire et le cycle supérieur, le SEF.

La pédagogie appliquée : examen des différentes techniques et outils pédagogiques, tant à l'oral qu'à l'écrit, à la disposition des enseignants du bridge.

Culture du bridge : Le bridge est un vaste domaine ; le maître-assistant doit en appréhender les dimensions culturelles. Il lui est fourni des éléments d'histoire, d'arbitrage et de bibliographie nécessaires.

Éthique et arbitrage : le maître-assistant doit amener ses élèves à participer la vie du club. Il doit leur donner les premières notions d'éthique et d'arbitrage.

2. Moniteur de Bridge

a) Calendrier : (cycle de 12 mois)

- Stage de formation de 3 jours décentralisés à Lyon en avril de l'année « n »
- Examen écrit de Moniteur à Lyon en novembre de l'année « n »
- si admis à l'écrit, examen oral de Moniteur à Lyon en mars de l'année « n+1 »

b) Conditions d'admission à l'inscription à l'examen de Moniteur

- Être classé au minimum 3ème série Pique
- Être licencié à la FFB
- Coût : 250€ dont 50€ d'acompte à joindre au dossier d'inscription

c) Structure de l'examen écrit de Moniteur : 3 heures 30 mn

- **1. Épreuves techniques (noté sur 80, durée 1 heure 30mn)** Documents interdits
 - Sujet n°1 : Enchères 48 pts
 - => Enchères à 2 (16 pts) + enchères à 4 (16 pts) + enchères F ou NF (16pts)
 - Sujet n°2 : Jeu de la Carte 32 pts
 - => Jeu avec le mort (12 pts) + Défense (8pts) +Mains (6pts) + Entames (6pts)
- **2. Pédagogie (noté sur 120, durée 2 heures)** : documents interdits
 - Sujet n°1 : 80 pts, donne à commenter
 - Construire la séquence d'enchères
 - Analyse du jeu de la carte de la donne depuis l'entame
 - Décrire le plan de jeu du déclarant et le plan de la défense
 - Sujet n°2 : 40 pts
 - Réponses des séquences du BF1 & BF2 : 30 pts
 - Pertinence du commentaire de la séquence : 10 ps

d) Objectif de l'examen de Moniteur :

- Former les futurs moniteurs à la pédagogie de l'apprentissage du Bridge auprès d'un public de niveau Initiation.
- Dans le comité du Lyonnais, il est assuré sous la responsabilité de l'Animateur Pédagogique Régional (APR).
- L'agrément de moniteur est décerné par le jury du Comité du Lyonnais.

e) Programme de l'examen de Moniteur :

- **Pédagogie générale**
Comment développer une bonne pédagogie vis à vis des élèves :
les problèmes pédagogiques que doit résoudre un enseignant de bridge sont les mêmes que ceux rencontrés par tous les enseignants.

Les outils pédagogiques

les enseignants de bridge disposent d'outils spécifiques qu'il s'agit de définir et de maîtriser.

Pédagogie du bridge

La Fédération a mis au point une méthode moderne et efficace d'enseignement, destinées aux joueurs débutants et moyens : "Le nouveau programme d'enseignement fédéral"

Technique et culture du bridge

Un enseignant doit être un bridgeur de niveau satisfaisant : une partie importante du stage est consacrée à une remise à niveau technique et culturelle.

Ethique et arbitrage

Le moniteur doit amener ses élèves à participer la vie du club. Il doit leur donner les premières notions d'éthique et d'arbitrage.

Didier Monvernay
APR du Comité du Lyonnais
dmonv69@gmail.com
06 20 40 59 38